

cndp

Commission particulière

du débat public

Stockage souterrain
de gaz naturel
de Salins des Landes

Cahier d'acteur

Le contenu de ce cahier d'acteur n'engage que son auteur et en aucune façon la CPDP.

COLLECTIF WWW.STOCKAGE-GAZ-LANDES.NET



Didier Tousis, porte parole du collectif

www.stockage-gaz-landes.net

mail@stockage-gaz-landes.net

Qui nous sommes...

Un collectif de citoyens, qui, face au déficit flagrant d'information pour un projet qui engage l'avenir écologique et économique de toute une région, face aux réponses insuffisantes du maître d'ouvrage lors du débat public, s'est regroupé autour du site www.stockage-gaz-landes.net.

Ce collectif s'est donné pour mission de relayer l'information, de sensibiliser les populations, de mobiliser et fédérer les oppositions, et de proposer ainsi un autre regard sur le projet de stockage de gaz d'EDF « Salins des Landes ».

Dans chaque domaine de ce dossier complexe, nous avons mené des études, des recherches, sollicité des compétences, apporté des contributions scientifiques et mis en ligne des textes et des liens au service des citoyens, des élus, des commissions, des associations, de la presse, des médias.

Avec ou sans notre aide, mais avec notre soutien, nombre de citoyens, de communes, d'associations, d'organismes, d'élus, de personnalités, ont déjà exprimé leurs réticences ou leurs oppositions.

Du scepticisme et du sentiment de fatalité, nous ferons émerger une véritable force d'opposition pour défendre notre territoire contre des désastres environnementaux et économiques irréversibles.

Les manquements dans l'information, dans l'aboutissement des études, les imprécisions du dossier présenté par EDF en octobre 2011 lors du débat public (phase de concertation avec la population) ont révélé des menaces avérées, et suscité de multiples sujets d'indignation et des sources d'inquiétudes ; voici une liste non exhaustive des craintes qui, dans le cadre de l'insertion du projet dans le développement durable du territoire, se sont changées en de réelles convictions :

- Pollution de l'une des plus belles plages du monde par le rejet massif en mer des produits de forage (sel, éléments douteux et particules associées)
- Destruction délibérée du Patrimoine Naturel des Landes jusque là protégé et de symboles tels les barthes de l'Adour et les derniers espaces sauvages de la côte sud des Landes.
- Danger de fuite de saumure et de pollution sur des sites naturels sensibles et jusqu'aux nappes phréatiques le long des 40 km de parcours du saumoduc.
- Dévalorisation du patrimoine foncier de toute une région et mise en danger de l'activité touristique

par la présence d'un chantier de plus de 10 ans au coeur-même de l'espace naturel.

- Risques avérés SEVESO 2 sur le site de stockage dans une région de potentiel risque sismique 3 (sur une échelle de 5).
- Gaspillage d'une matière précieuse qu'est le sel.
- Pérennité réelle du projet (chantier de 10 ans au moins) dans un contexte de remise en question énergétique et face aux choix politiques à venir.
- Opportunité économique d'un projet de 650 Millions d'euros pour le stockage d'énergie fossile importée ; rapport coût/nécessité d'un tel choix en regard des options en énergie renouvelable.

Bien sûr, il est évident que toutes ces menaces environnementales, économiques, sociales, politiques sont liées et que l'inquiétude des citoyens, vu le non respect des lois environnementales, concerne la globalité du projet.

Les organismes, les associations, les élus, les représentants de la société civile se sont maintenant saisis du dossier. Les différents cahiers d'acteurs publiés ont déjà mis en évidence la majorité des contradictions et des manques scientifiques, les suspensions sur l'opportunité du projet, sur ses véritables enjeux et les doutes quant à sa seule réalisation. Les élus et les décideurs ont les cartes en main pour réclamer des études supplémentaires, indépendantes ou pour s'opposer catégoriquement à faire courir sans raison valable des risques à la population et empêcher la destruction de notre patrimoine naturel.

Beaucoup d'éléments se trouvent en lien sur notre site. Bien que nous continuions à nous documenter, nous pouvons laisser les dossiers entre des mains expertes pour mieux nous mobiliser !





Combien nous sommes...

Il y a sûrement des spécialistes en sondage et en arithmétique pour résoudre l'équation qu'est venue proposer l'organisateur du débat public. Que pense la population du projet, faut-il ou non réaliser cet ouvrage ? Sur un bassin de population de 100 000 foyers ciblés par l'envoi de la CNDP et réduits aux pourcentages d'une élection, en tenant compte des abstentions, des paramètres habituels, etc... Combien sommes-nous ?

Une écrasante majorité !!!

Partout où se sont tenus des votes ou des discussions, au sein des municipalités, dans les avis recueillis par la CNDP, dans les cahiers d'acteurs, dans les réunions, au sein des assemblées régionales du CESER d'Aquitaine, des associations concernées par l'environnement, par l'océan, les associations de riverains, les acteurs du tourisme, du thermalisme, de l'agriculture, de la forêt, de la pêche, du surf, **l'opposition au projet ou le scepticisme a rassemblé les avis**, réunissant des personnes d'univers et d'opinions politiques de toutes tendances, et bien au-delà du territoire consulté. Les saisonniers, les touristes, les amoureux des Landes, les jeunes, nous ont exprimé leur soutien. Avons-nous encore besoin d'un sondage ou de plus d'éléments pour conclure ainsi à l'évidence ?

Au 23 Janvier 2012, 5000 signatures en 16 jours de pétitions (en ligne et papier), sans aucun moyen financier à notre service ; combien serons-nous en Juin lors de la prise de décision d'EDF, 15 000 ? 20 000 ? plus ? Combien cela représente-t-il en pourcentage de la population ciblée ?

Ce que nous voulons...

Même en évacuant les questions thématiques proposée lors du débat, questions relatives aux études géologiques, à la sécurité du site, du saumoduc, les questions liées à la sylviculture, à la pêche, au tourisme, - et comment les résoudre - que restera-t-il ? La même chose : une immense majorité de citoyens, déterminés jusqu'au bout à ne pas négocier de compensation, à ne pas risquer d'impacter un mètre carré de terre ni un mètre cube d'océan pour des raisons qui n'en sont pas ; parce que la **Raison** n'y est pas !

Des centaines de commentaires d'indignations ; les entendez-vous ?

Pensez-vous que ce soient des réactions superficielles, des indignations de façade ?

Le site www.stockage-gaz-landes.net : plus de 50 articles et 200 liens d'informations, 1600 abonnés à la lettre d'info ; 13 000 visiteurs en 6 semaines ont consulté 38 000 articles...

Le travail de la CNDP, c'est nous qui l'avons réalisé en grande partie avec un site, quelques paires de bras et sans un sou. Nous avons récolté quatre fois plus d'avis en quinze jours que la Commission en 3 mois. Nous avons contribué à informer les populations locales, les organismes, les associations, les personnalités de la société civile, les élus de tous bords ; nous en avons rencontré beaucoup. Nous avons envoyé 420 courriers pour demander solennellement aux élus locaux de se prononcer pour ou contre le projet, puisque c'est ainsi que la question est posée par la CNDP. Nous avons rempli et fait parfois déborder les dernières réunions de Seignosse et de Tyrosse avec nos affiches, nos envois de mail, notre conviction de tous les instants. Nous avons réuni spontanément près d'un millier de personnes sous la pluie sur la plage de Messanges le 22 Janvier. La démocratie participative s'est ainsi exprimée par notre intermédiaire.

C'est une responsabilité que nous assumons.

Nous serons les porte-paroles de tous ces cris de colère.

Nous convainçons les fatalistes, les résignés, de faire entendre leur voix jusqu'au bout, parce qu'elle est la voix de la démocratie.

Il y a toujours un moment dans l'histoire où le sentiment profond des peuples s'accorde avec celui des intellectuels et des experts ; c'est cette alchimie qui s'opère à notre époque et c'est pourquoi nous désirons participer à ces changements. Cette conscience collective s'exprime par la démocratie participative. Lorsque nous nous mobilisons pour faire entendre notre voix, ce n'est pas pour bouleverser l'ordre des choses ni celui des idées.



Nous réclamons simplement que soient respectées :

- les engagements du peuple Français en matière de protection de l'environnement (charte de l'environnement de 2004),
- les directives du Grenelle de l'environnement,
- que soient prises en compte les décisions et les directives Européennes en matière d'énergie et de protection de la nature,
- nous demandons aux élus locaux, régionaux et nationaux, mais également aux administrations de

mettre leurs actes en adéquation avec la loi et avec leurs idées.

Nous rappelons la parole de François Mauriac mise en exergue par le Conseil Régional d'Aquitaine :

« Il ne sert de rien à l'homme de gagner la lune s'il vient à perdre la terre »

et d'Antoine de St Exupéry :

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. »



CONCLUSION

En conclusion, puisque la démocratie met en place des consultations publiques, nous réclamons que soit entendue et respectée la volonté profonde d'une immense majorité de citoyens qui refusent de détruire la moindre parcelle de ce qu'il reste de leur patrimoine naturel pour un projet dont les enjeux sont purement spéculatifs et qui ne s'inscrit ni dans la philosophie d'une nouvelle manière de vivre le monde ni dans la réalité d'une politique énergétique d'avenir.

Nous demandons, si quiconque met en doute cette volonté, que soit organisée une consultation par référendum sur le territoire concerné.

Nous sommes tous un peu actionnaires d'EDF et notre avenir est lié aux choix de l'entreprise, nous a-t-on dit. Nous demandons donc solennellement à ses responsables de retirer leur projet avant d'entrer en conflit avec la population.

Si toutefois EDF décidait la poursuite de la procédure, c'est aux instances de l'état, aux administrations, aux élus, mais encore aux citoyens durant la concertation lors de la phase d'enquête publique qu'il incombera d'empêcher cette aberration.

En restant opposés de toutes nos forces à ce projet archaïque, comprenons tous que nous militons pour une autre manière d'envisager l'avenir de notre territoire, pour une véritable politique énergétique, pour la sauvegarde de notre patrimoine naturel. Autant de volontés, de déterminations, d'ambitions, de décisions inscrites dans chacune de nos lois et qui transpirent dans les discours de chacun de nos dirigeants.

NON AU PROJET de STOCKAGE SOUTERRAIN de GAZ NATUREL « Salins des Landes »

